

La question **Est-ce qu'on a le droit de mentir ?**

Les réponses de la classe :

- Non !
- Quelquefois on a le droit de mentir, pour ne pas faire de la peine.
- Par exemple si mamie me fait une écharpe et qu'elle ne me plaît pas...
- Je suis du même avis, on peut mentir pour protéger les autres. Par exemple si un enfant cherchait un copain pour lui donner un coup de poing, je ne lui dirais pas où il est !
- Oui, je crois qu'on a le droit sinon ça fait du mal, de la peine. Mais il faut dire la vérité quand quelqu'un fait du mal à un autre.

Je suis d'accord pour mentir si c'est pour protéger.

On n'a pas le droit de mentir quand on a fait une bêtise, d'accuser quelqu'un d'autre.
- Surtout si on n'a pas de preuve !
- Moi ça m'est arrivé à la maison, j'ai été punie alors que c'était mon frère qui avait fait la bêtise.
- Moi aussi, ma soeur avait tout renversé et c'est moi qu'on a puni.
- Il faut dire la vérité. En maternelle, une fille m'a accusé d'avoir renversé un verre et ce n'était pas moi. La maîtresse ne m'a pas puni, elle a dit qu'elle n'avait pas de preuve'.
- A la récréation des grands nous embêtaient en mentant, ils disaient qu'on n'avait pas le droit de jouer.
- Chez moi mon frère m'a tapé et après il m'a accusé mais mes parents ne l'ont pas cru.